



La Baule - Presqu'île de Guérande

OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES

Des oiseaux pas si barges !

La barge est un limicole, c'est-à-dire un petit échassier fouilleur de vases. Son nom n'a rien à voir avec de quelconques mœurs aberrantes mais avec ses cris. Barge viendrait du latin bardea : qui élève la voix (comme le fameux barde d'Astérix). En effet, la Barge à queue noire émet des cris puissants comme « va t'en, va t'en, va t'en... » lorsque un prédateur menace sa progéniture.

Les barges sont des oiseaux de bonnes tailles à long bec et longues pattes. Ce genre contient deux espèces en France : la **Barge rousse** (*Limosa lapponica*) et la **Barge à queue noire** (*Limosa limosa*).

La **Barge rousse** ne se rencontre qu'en hiver dans nos contrées. Elle se reproduit au nord de la Russie et de la Scandinavie. Elle se différencie de sa cousine par un bec plus court et légèrement arqué vers le haut, des pattes moins longues, une queue barrée et une pointe blanche sur le dos, visible en vol. Quant à la **Barge à queue noire**, elle est présente toute l'année en Loire-Atlantique mais attention, ce ne sont pas les mêmes oiseaux que vous observerez au printemps et en hiver. En effet, la Barge à queue noire est représentée par deux sous-espèces, en Europe :

- La « **barge islandaise** » (*Limosa limosa islandica*) qui, comme son nom l'indique, se reproduit en Islande. **C'est elle qui passe l'hiver chez nous !**
- La « **barge continentale** » (*Limosa limosa limosa*) hiverne en Afrique sahélienne et se reproduit de la France à l'Angleterre jusqu'à l'ouest de la Sibérie. En Pays de Loire, on estime que 140 couples nichent, ce qui représente 90 % de la population reproductrice française !

Par rapport à la Barge rousse, la **Barge à queue noire** est légèrement plus grande, elle a des pattes plus longues et un bec plus long et droit. De plus, elle se distingue par 2 barres blanches au-dessus des ailes et un croupion blanc se détachant du bout de la queue noire.



Barge à queue noire ©R. LEDUNOIS



Barge rousse ©R. Batard

À **Mesquer**, aucune reproduction n'a été répertoriée. En revanche, tous les hivers c'est **plusieurs centaines de barges** qui y stationnent notamment sur le traict du Rostu. Durant les périodes de migration, ce sont des milliers d'oiseaux qui transitent par notre département au niveau des prairies humides, vasières et estrans.

A savoir : depuis 2006, la Barge à queue noire est inscrite sur la liste rouge des espèces menacées de l'UICN. L'espèce est passée de la catégorie « Préoccupation mineure » à celle de « Quasi menacée », du fait du déclin constant de la population de la sous-espèce limosa.